

Collège BEG-AVEL
la principale

Dossier suivi par

DETREZ SADIA

Téléphone

0298931531

Télécopie

0298991037

courriel.

ce.0291102r@ac-

rennes.fr

adresse

Rue BEG AVEL

BP 237 29837

Carhaix Cedex

Site internet

www.ac-rennes.fr

Carhaix, le 4 juin 2020

La Principale
du collège Beg Avel

aux

Responsables légaux
des élèves de 3^{ème}
Elèves de 3^{ème}

Objet : modifications des modalités d'attribution du DNB pour la session de juin 2020

Réf. : décret n°2020-640 du 27 mai 2020 , et arrêté du 27 mai 2020, relatifs aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet pour la session 2020

Les modalités d'attribution du DNB pour la session de juin 2020 sont modifiées en conséquence de l'épidémie de COVID-19 et des mesures décidées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Le total des points requis pour l'obtention du diplôme doit être au moins égal à **350** sur **700**

(mention assez bien: **420 points**; bien: **490 points** et très bien: **560 points**)

Le diplôme est délivré par

- **l'évaluation du niveau de maîtrise de chacune des compétences du socle commun des connaissances** (pour 400 points)

- ainsi que par **la moyenne des moyennes des deux premiers trimestres, contrôle continu** , (pour 300 points) obtenues durant l'année scolaire de troisième, avant la fermeture des établissements scolaires en raison de la crise sanitaire, dans les disciplines suivantes:



français (100 points) , mathématiques (100 points), histoire/géographie et enseignement moral et civique (50 points) et sciences (50 points).

Pour plus de détail , je vous invite à consulter le site du ministère, via le lien ci-dessous

<https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-cap-bep-bts-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Cordiales salutations

Sadia Détrez, Principale



Le
Principal